

MOTION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PERSONNELS ET ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE NICE

Les étudiants, chercheurs, enseignants-chercheurs et personnels BIATSS de l'Université de Nice et de l'enseignement primaire et secondaire, réunis en assemblée générale le 1er Février 2018, rappellent le principe intangible de l'accès libre et gratuit à l'enseignement supérieur et de ses missions de service public. Ces deux fondamentaux de l'Université publique française sont menacés par les réformes ministérielles en cours et par la politique mise en place par Université Côte d'Azur (UCA) à Nice.

Les étudiants et personnels réunis en AG se prononcent contre la mise en place d'un processus de sélection déguisée à l'entrée à l'université dans le cadre de la réforme « Orientation et Réussite des Étudiants » (ORE) et contre la mise en place de formations payantes à UCA. Ils revendiquent :

- l'abandon de la réforme ORE,
- un plan d'investissement ambitieux dans l'enseignement supérieur permettant d'accueillir dignement tous les étudiants,
- l'abandon des « Masters » IDEX payants et du principe d'autofinancement des formations,
- la fin des réductions des heures d'enseignement en L1 et la mise à disposition de moyens supplémentaires pérennes pour TOUS les Etudiants afin de combattre l'échec en Licence.

Motion votée le 1^{er} Février 2018 et adressée à :

Madame Vidal, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation,

Monsieur Baptiste, Directeur du cabinet de la Ministre,

Monsieur Coulhon, Conseiller pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche auprès du Président de la République,

Monsieur Tric, Président de l'Université de Nice Sophia-Antipolis,

Monsieur Gambaudo, Président d'Université Côte d'Azur.